



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DES LETTRES

*Version officielle du 21.12.2011*

**DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ**

**PLAN D'ÉTUDES D'HISTOIRE DES RELIGIONS**

**MAÎTRISE UNIVERSITAIRE  
MASTER OF ARTS (MA)**

*Entrée en vigueur : Septembre 2012*



## **Avant-propos**

### **Principes**

Coordonné par la chaire d'histoire des religions antiques, ce plan d'études transdisciplinaire propose un cursus d'un an et demi, faisant appel à des enseignements dispensés dans plusieurs départements et facultés : les religions de l'Antiquité classique, l'anthropologie religieuse, l'Islam, les religions de l'Égypte ancienne, de la Mésopotamie, de Byzance, de l'Arménie, du Japon et de la Chine (Faculté des lettres), le christianisme et le judaïsme (Faculté de théologie), l'Inde et d'autres matières encore (Université de Lausanne). Conçu avant tout comme la suite du plan d'études d'histoire des religions au niveau du Baccalauréat universitaire (Bachelor), il a pour but d'approfondir une formation comparatiste d'un point de vue historique et anthropologique en proposant à l'étudiant-e une réelle expérimentation entre différents domaines : l'étudiant étudiera en principe deux champs religieux, enseignement qui sera encadré par un séminaire de méthodologie avancé proposant des exercices de comparaison. S'il le désire, l'étudiant pourra également choisir d'approfondir l'étude de l'un ou des deux champs religieux dans lesquels il se spécialise, voire d'étendre ses connaissances à un troisième champ.

### **Objectifs d'apprentissage :**

- Prendre conscience de la diversité des phénomènes religieux dans leurs ancrages historiques et culturels
- Acquérir des connaissances précises dans plusieurs champs religieux
- Connaître la genèse et le développement des concepts et des notions utilisés dans le champ de l'histoire comparée des religions
- Savoir accéder aux outils d'analyse professionnels
- Acquérir une expérience pratique de l'interdisciplinarité
- Parvenir au seuil de la recherche scientifique



## **Organisation des études**

### *Maîtrise universitaire (Master of Arts, MA, 90 crédits)*

En premier niveau de MA, l'étudiant-e poursuit sa formation méthodologique et historiographique (MA3). Durant son cursus MA, l'étudiant-e n'est tenu-e de se consacrer qu'à deux champs religieux : son champ religieux principal (MA1), déjà étudié lors du BA (en principe en BA5), et un champ secondaire (MA2); il/elle peut toutefois poursuivre l'étude d'un troisième champ religieux en choisissant celui-ci comme module à option (MA4). Les champs religieux étudiés (MA1, MA2) peuvent en outre faire l'objet d'un approfondissement (MA4 ou MA5).

Le mémoire de MA portera soit sur un sujet méthodologique ou historiographique, soit sur le champ religieux principal (MA1) (voir p. 6, exigences).



## Tableau synoptique de l'organisation des études

### *MA*

<b>MA 1</b>	Champ religieux principal
<b>MA 2</b>	Champ religieux secondaire
<b>MA 3</b>	Méthodologie avancée

### **Mémoire**



## Liste des champs d'étude de l'histoire des religions

### 1. Introduction à l'histoire des religions, concepts et méthode (Faculté des lettres)

### 2. Champs religieux à choix

#### 2.1 Polythéismes antiques (Faculté des lettres)

**Principaux domaines enseignés :**

Religions de la Grèce ancienne

Religions de Rome et de l'Empire

Religions de l'Égypte ancienne

Religions de la Mésopotamie

#### 2.2 Religion d'Israël ancien (Faculté de théologie)

#### 2.3 Judaïsme (Faculté des lettres UNIGE et Faculté de théologie UNIL)

#### 2.4 Christianisme (Faculté des lettres et Faculté de théologie)

**Principaux domaines enseignés**

Nouveau Testament (Faculté de théologie)

Histoire du Christianisme (Faculté de théologie)

Christianisme copte, gnoses, manichéisme (Faculté des lettres)

Christianisme arménien (Faculté des lettres)

Christianisme byzantin (Faculté des lettres)

#### 2.5 Islam (Faculté des lettres)

#### 2.6 Religions d'Extrême-Orient (Faculté des lettres et UNIL)

*Principaux domaines enseignés*

Bouddhisme chinois et japonais (UNIGE)

Bouddhisme indien (UNIL)

Confucianisme ; taoïsme ; shinto (UNIGE)

Religion védique et hindouisme (UNIL)

#### 2.7 Anthropologie religieuse (Faculté des lettres)

### *Remarque*

*Une brochure, distribuée en début d'année par les enseignant-e-s de l'unité d'Histoire des religions, regroupe l'ensemble des enseignements dispensés, et permet à l'étudiant-e de composer son programme.*



## Exigences et recommandations

### MA

#### Choix du mémoire

Le mémoire portera

- soit sur un sujet pris dans le domaine religieux principal,
- soit sur un sujet d'historiographie et (ou) de méthodologie.

#### **Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine religieux principal,**

il est important que l'étudiant-e connaisse bien la langue et la culture de la religion dans laquelle il/elle désire se spécialiser. Il est souhaitable que l'étude de cette langue et de cette culture figure dans son cursus universitaire (si possible comme autre discipline accomplie au niveau du BA, ou sous la forme de modules à options du MA, soit jusqu'à 24 crédits).

Pour qu'un contrôle scientifique (expertise) soit possible, il convient que les langues et civilisations concernées figurent au programme des disciplines offertes par l'Université de Genève ou éventuellement de Lausanne (soit notamment : Grec classique ou byzantin; Latin; Egyptologie; Mésopotamie; Arabe; Japonais; Chinois; Sanscrit [UNIL]; Hébreu; Arménien; Archéologie classique; Histoire ancienne).

#### **Si le sujet du mémoire est choisi dans le domaine de l'historiographie de l'histoire des religions, ou de l'étude des concepts et méthodes,**

il est souhaitable que ce choix se fasse autant que possible en synergie avec les autres domaines étudiés. Par exemple : un-e étudiant-e dont les disciplines de BA seraient Histoire des Religions et Anglais pourrait choisir comme sujet de mémoire "James G. Frazer et la science des mythes au XIXe siècle".



### **Modules à option**

Au niveau du MA il est suggéré de choisir au moins l'un des modules à option dans le champ des langues et/ou civilisations correspondant aux champs religieux étudiés.

### ***Remarques générales***

Vu la grande diversité des combinaisons possibles, les étudiant-e-s devront soumettre le programme qu'ils/elles se proposent de suivre aux responsables de l'unité d'Histoire des religions, ou à l'enseignant-e du cours d'introduction à l'étude des religions, dès le début de chaque année universitaire.

Les étudiant-e-s veilleront à ce que les modules choisis soient conformes aux nombres d'heures recommandées par le présent plan d'études. Si un domaine choisi par l'étudiant-e n'est pas enseigné, l'étudiant-e pourra réaliser un travail dirigé sous la direction du/de la professeur-e concerné-e, ou compléter le module par un enseignement de langue ou civilisation correspondant au champ religieux choisi, selon l'offre de la discipline concernée (cf. la brochure distribuée en début d'année par l'Unité d'Histoire des religions pour le détail des enseignements dispensés chaque année).

Un travail dirigé consiste en une recherche personnelle suivie par le/la professeur-e concerné-e, et menant à un travail écrit et/ou à une présentation orale.

### **Evaluations**

Les modules offerts par l'unité d'Histoire des religions sont enseignés et évalués en français.

**NB:** Un même travail ne peut valoir que pour un seul module



## MAÎTRISE UNIVERSITAIRE

### MASTER OF ARTS (MA)

#### Condition d'admission :

- Pour l'admission à la Maîtrise, il faut justifier d'un BA comportant un minimum de 60 crédits ECTS dans cette discipline ou de connaissances jugées équivalentes.

Rappel: au niveau du MA, le Règlement d'études impose au moins un examen écrit et un examen oral pour les modules MA1-MA3 (dans la discipline du mémoire).

Module MA1	Champ religieux principal	12 crédits
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4h/Année de CR et de SE.</li></ul>	
Attestation(s)	Selon le plan d'étude de la discipline concernée  (dans l'unité d'histoire des religions, à obtenir dans l'un des cours ou séminaire selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Evaluation	Selon le plan d'études de la discipline concernée  (dans l'unité d'histoire des religions antiques: selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Condition(s)	L'étudiant-e répartira un examen oral et un examen écrit sur les modules MA1 et MA2.	
Remarque(s)	/	



<b>Module MA2</b>	<b>Champ religieux secondaire</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 4h/Année de CR et de SE.	
Attestation(s)	Selon le plan d'étude de la discipline concernée (dans l'unité d'histoire des religions, à obtenir dans l'un des cours ou séminaire selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Evaluation	Selon le plan d'études de la discipline concernée (dans l'unité d'histoire des religions antiques: selon des modalités énoncées en début d'enseignement)	
Condition(s)	L'étudiant-e répartira un examen oral et un examen écrit sur les modules MA1 et MA2.	
Remarque(s)		

<b>Module MA3</b>	<b>Méthodologie avancée</b>	<b>12 crédits</b>
Description	/	
Pré-requis	/	
Enseignement(s)	• 2h/Année de SE.	
Attestation(s)	Exposés dans le cadre du séminaire.	
Evaluation	Travail de recherche (env. 15 à 20 pages, i.e. 30–40.000 signes).	
Condition(s)	/	
Remarque(s)	/	



<b>Mémoire</b>	<b>30 crédits</b>
Description	<ul style="list-style-type: none"><li>• 60 à 80 pages (120–160.000 signes)</li><li>• Choix 1: champ religieux principal</li><li>• Choix 2: historiographie de l'histoire des religions, concepts et méthodes</li></ul> <p>Il s'agit d'un travail dirigé (notamment dans le cadre de consultations mensuelles avec le directeur ou la directrice de mémoire), attestant une connaissance directe des sources, et débouchant sur une réflexion personnelle.</p>
Enseignement(s)	/
Evaluation	Le mémoire fait l'objet d'une soutenance d'environ 60 minutes, dont il est tenu compte dans la note attribuée au mémoire.

### Modules à option :

Conformément au Règlement d'études de la Faculté des lettres, le choix des modules à option (MA4 et MA5) est libre. Toutefois, l'étudiant-e qui souhaite approfondir ses connaissances dans sa discipline de mémoire peut en principe choisir d'approfondir les champs religieux étudiés dans le cadre de son MA1 et/ou de son MA2 (à condition que les enseignements soient différents de ceux déjà suivis), et composer ainsi un MA "monodisciplinaire"<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Le terme « monodisciplinaire » n'a qu'une valeur descriptive et ne correspond pas à un titre particulier (voir communiqué du Conseil de Faculté, séance du 12 janvier 2005).



## MODULES OFFERTS AUX ETUDIANT-E-S D'AUTRES DISCIPLINES

Toutes les conditions spécifiées plus haut dans la description des modules s'appliquent.

<b>Module MA3</b>	<b>Méthodologie avancée</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	-----------------------------	-------------------

Avec des modalités d'évaluation adaptées au niveau du MA :

<b>Module BA1</b>	<b>Introduction à l'étude des religions</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---	-------------------

<b>Module BA2</b>	<b>Polythéismes antiques</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	------------------------------	-------------------

<b>Module BA6</b>	<b>Méthodologie</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	---------------------	-------------------

En sus, au niveau du MA, pour les titulaires d'un BA comportant au moins 60 crédits ECTS en histoire des religions:

<b>Module MA1</b>	<b>Champ religieux principal</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	----------------------------------	-------------------

<b>Module MA2</b>	<b>Champ religieux secondaire</b>	<b>12 crédits</b>
-------------------	-----------------------------------	-------------------